

Zeitschrift: Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern
Herausgeber: Historischer Verein des Kantons Bern
Band: 5 (1863)

Artikel: Essai sur l'histoire des Comtes de Sogren
Autor: Quiquerez, A.
Kapitel: VI: Fondation de Frienisberg, 1131 à 1170
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Bâle, y établit des religieuses de l'ordre de St. Augustin, qu'il fit venir du diocèse de Worms, mais en 1499, durant la guerre de Suabe, ou de l'Autriche avec les Suisses, ceux-ci brûlèrent et saccagèrent le Petit-Lucelle: les nonnes furent dispersées et le monastère tomba dans un tel état de pauvreté que les chanoines de St. Léonard, n'en pouvant plus rien tirer, l'échangèrent avec l'abbaye de Lucelle pour quelques autres biens. Cet échange eut lieu vers l'année 1505. ¹⁾

P. Anselme Dietler croit, d'après les actes, que les limites des terres du Petit-Lucelle comprenaient un certain rayon de chaque côté de la rivière, embrassant une partie des bans de Kiffis, de Roggenbourg et d'Ederswyler, ce qui indique que les fondateurs et les bienfaiteurs n'avaient pas leurs domaines strictement limités par le ruisseau de la Lucelle. ²⁾

Ce monastère n'offre plus aucune trace de sa fondation primitive, la chapelle et tous les bâtiments ont été restaurés depuis leur annexion à l'abbaye de Lucelle, comme on le reconnaît par plusieurs dates inscrites sur les édifices, ainsi que par les armoiries des abbés de Lucelle.

VI. Fondation de Frienisberg, 1131 à 1170.

Aussi longtemps qu'il a été question des monastères situés dans l'ancien Evêché de Bâle et des actes passés dans la contrée voisine, on a vu qu'Oudelard est en général reconnu pour un comte de Sogren, que les chartes ne lui donnent point de parenté ou de rapport avec les comtes de Ferrette et que ce sont les annalistes seulement qui le désignent avec le titre de comte de Ferrette, Seigneur de Sogren, et ce, parce que, au 13^{me} siècle, les comtes de Ferrette se sont trouvés en possession du

¹⁾ Buchinger, Epit. fast. Lucell. 143.

²⁾ Voir aussi Trouillat, T. III, p. 328 acte de 1323.

château de Sogren et d'une partie de ses dépendances, sans qu'on ait d'actes indiquant comment ces domaines sont parvenus aux Ferrette.

Nous allons actuellement rencontrer ce même comte Oudelard dans une autre contrée, avec un titre nouveau, et là nous le verrons se confondre en quelque sorte avec les comtes de Thierstein, dont il sera cependant facile de le distinguer.

A une lieue d'Aarberg, sur la route de Berne, sur une des collines qui dominant le Séeland du côté du midi, on rencontre dans un plis du terrain un ancien monastère, supprimé lors de la Réformation et converti actuellement en un hospice pour les sourds et muets. Singulier rapprochement à la destination primitive de cette maison, vouée d'abord au silence et à l'oubli de ce monde, et servant, plus de sept siècles après, à des infortunés condamnés par la nature à un silence éternel.

Il n'y a plus rien d'ancien à Frienisberg que la tour de l'Eglise et encore son angle oriental a été refait ou renforcé en 1573 par un arc boutant, comme l'indique la maçonnerie et une inscription. La tour percée dans ses étages inférieures de fenêtres longues et étroites, a, dans le haut, quatre grandes fenêtres géminées, à plein cintre, mais on ne voit nulle part des traces d'ornementation, excepté à l'angle de la tour contre l'église, où l'on remarque une corniche dans la forme usitée du dix au douzième siècle. Le belfroi a été refait en 1607, mais il supporte une petite cloche sur laquelle on lit en caractères gothiques : † o rex Gloriæ, Veni cum pace. MCCCCXV.¹⁾ L'Eglise a été restaurée plusieurs fois, sa grande fenêtre refaite en 1614, sa voûte de forme ogivale atteste aussi une restauration. Cet édifice était jadis pavé de grandes pierres tumulaires, il en reste un débris sous la tour qui passe pour être la tombe du fondateur. Elle n'offre plus rien de reconnaissable.

¹⁾ Cette inscription se retrouve sur deux cloches de la même époque, une de Grandval, actuellement à Delémont, 1396, et une autre à Péry.

ble, mais il y a quelques années qu'on y remarquait les traces d'un chevalier sculpté, de grandeur naturelle. En 1828 M. Sigismund de Wagner de Berne nous a fourni le dessin de cette pierre et la copie de l'inscription qu'elle portait. Selon le rapport de quelques personnes, cette pierre était au bas de la tour de l'Eglise, mais comme on ne dit pas si c'était contre le mur ou pour former le pavé, nous ne pouvons trancher la question. La pierre tumulaire qu'on nous a indiquée, à diverses époques, et encore en 1858, pour la tombe du fondateur, est en grès ou molasse, brisée, usée, mutilée et méconnaissable, tandis que celle dont M. de Wagner nous a donné le dessin représente un chevalier couvert d'une cotte de maille, très étroite et portant une épée et un bouclier. Au-dessus de sa tête on lisait l'inscription suivante en caractères du 12^{me} siècle :

A. DOM. M.C.XXXI. VIII. ID. MAJI.

FV̄DATV̄. EST : MONASTERIVM. HOC.

AB. ILLVSTRISSIMO. D. VALTHERO. DE. SEEDORF :

CVIUS. FIDELIS. ANIMA :

CUM. CHRISTO. REGNAT. IN. ETERNA.

SUB. HAC. PRESĒTI. TVMBA.

JACET. FVNDATORIS. OSSA.

Dans l'intérieur de l'Eglise, qui depuis la Réformation et la suppression du couvent, en 1528, ¹⁾ servait de réduit, on

¹⁾ En 1528, à la Réformation, ce monastère et ses dépendances a été converti en un baillage bernois. Le dernier abbé, Urs Hirsinger, malgré que sa conduite n'eut pas toujours été très-édifiante, refusa d'embrasser la réforme et se retira, avec une petite pension, à l'abbaye de Hauterive, où il mourut en 1539, laissant par testament 200 livres au gouvernement de Fribourg qui en donna 40 à l'hôpital et le reste à la léproserie de Bourguillon. — Collection de documents du chanoine Fontaine. Manuscrit T. I, p. 225, en rapportant l'acte de fondation de Frienisberg.

voyait encore, dans la seconde moitié du 18^{me} siècle, quelques vieux tableaux, dont l'un représentait un homme armé, à genoux et la tête découverte, offrant à la vierge Marie l'édifice d'un couvent, sans doute celui de Frienisberg. Une inscription en lettres gothiques presque effacées expliquait probablement le sens du tableau. ¹⁾ Fæsi dit qu'un de ces tableaux représentait une dame offrant un couvent et que l'inscription en lettres gothiques pouvait encore se lire. Son ouvrage a été imprimé en 1768. Ces tableaux devaient nécessairement appartenir à une époque antérieure à la Réformation.

Nous avons encore vu dans les galetas de Frienisberg, en 1858, un grand tableau dont nous avons copié l'inscription suivante, traduite de l'original qui est en allemand.

Noble comte Udelhard dit de Séeedorf et sa femme Adélaïde, avec l'aide de sa mère Chunzza, ont fondé le couvent de Frienisberg en 1131. Il est parvenu à l'Etat de Berne en 1526 et il a été renouvelé sous le bailli Nicolas de Kilchberger le 26 Septembre 1699.

Ce tableau est peint sur bois, il est orné de diverses armoiries des baillis et de celles du monastère, qui sont de gueules à la crosse d'or en pal posée sur 6 montagnes d'argent et adextrée d'une étoile d'or. L'écu, de forme ovale, est bordé d'azur.

Au rapport de M. de Wagner, on fit des fouilles dans l'église de Frienisberg, entre les années 1806 à 1812, et l'on rencontra une tombe renfermant le squelette encore entier d'une femme, avec de longues et belles tresses de cheveux blonds.²⁾

¹⁾ Fæsi, Staats- und Erdbeschreibung, T. I, p. 687. — Cet auteur était si mal renseigné sur la fondation de Frienisberg, qu'il dit qu'Ulric et Walter de Séeedorf, ainsi que le comte de Falkenstein, assisté de Guido, Evêque de Lausanne, ont été les premiers fondateurs de ce monastère.

²⁾ Lorsqu'on ouvrit les tombeaux de St. Denis, le 22 Octobre 1793, on trouva le corps de Louis de Saucère, connétable de

Mais le tout se réduisit en poussière au contact de l'air et sous les mains trop rudes des ouvriers. On crut alors que ce pouvait être le corps d'Agnès, fille d'Oudelard de Sogren.¹⁾ On sait que c'était l'usage d'enterrer les seigneurs et leur famille dans les églises qu'ils avaient fondées et dotées, et l'on a vu qu'à Beinweil se trouvaient inhumés Nogerus, sa femme et leur fille Adélaïde.

Selon divers renseignements il paraîtrait que le comte Oudelard et sa famille auraient séjourné au château de Séedorf, qui devait exister où se trouvent aujourd'hui l'auberge, la cure et l'église de ce village et que ce manoir aurait été détruit durant les guerres que les ducs de Zæringen firent aux Seigneurs de la contrée de 1188 à 1200.²⁾

France, mort en 1402, ayant la tête encore garnie de cheveux longs bien tressés. Hist. de Paris par Dulaure, p. 824. — Le même fait s'est reproduit ces années dernières lorsqu'on rebâtit l'église abbatiale de Grandval. Une très-ancienne tombe renfermait le squelette d'une jeune femme enceinte, comme le prouvait le fœtus encore très-reconnaissable, et elle avait une grande chevelure blonde tressée, ou nattée, que les ouvriers ont enlevée, sans que ces cheveux séculaires soient tombés en poudre.

¹⁾ Dans les diverses réparations faites à Frienisberg, on a employé les pierres tumulaires qui pavaient ou ornaient l'église et le cloître. Nous en avons encore remarqué une dans le cloître sur laquelle on croit reconnaître les armoiries de la famille d'Onze ou Oenz au XIII. siècle, l'écusson a du moins une grande ressemblance avec les sceaux de ces nobles, en 1263 et 1278. — V. Zeerleder. — Il y a plus de 30 ans qu'on a découvert dans la chapelle du château de Montjoie une tombe renfermant une jeune femme et un enfant parfaitement conservés, quoique leur inhumation datât de plusieurs siècles. Du reste là aussi se trouvaient plusieurs autres corps presque intacts des sires de Montjoie, dont la conservation paraît due à la nature même du terrain. Le corps de la dame se voit encore dans la chapelle.

²⁾ Il est à remarquer que dans la plaine du Séeland et sur les collines tertiaires du bassin suisse on bâtissait les châteaux

Le nom de Frienisberg apparaît dans plusieurs documents sous la traduction latine de Mons aurora. Viendrait-il de la vue magnifique dont on jouit, près de ses édifices, sur une vaste étendue du Séeland, et qui offre un spectacle admirable lorsque le soleil dore de ses premiers feux la longue chaîne du Jura, les lacs de Bienne et de Neuchâtel et toute cette belle vallée que l'Aar parcourt de l'ouest à l'est, serpentant, comme un ruban argenté, entre les champs et les prairies, se perdant sous l'ombrage des forêts, pour reparaitre bientôt près des blanches maisons, des bourgs et des villages!

Après cette description de Frienisberg nous allons analyser les actes mêmes de la fondation de ce monastère; mais ces actes que nous avons vu en originaux, qui ont été publiés dans plusieurs cartulaires, ne paraissent pas tous mériter un égal degré de confiance. Tous n'offrent pas ce caractère d'authenticité qu'on aimerait à rencontrer dans ces sortes de documents. M. de Stürler, chancelier de l'Etat de Berne, qui fait une étude toute spéciale des archives qui lui sont confiées, suspecte plusieurs actes de Frienisberg. Selon lui les moines ayant des difficultés avec les habitants des villages environnants qu'ils voulaient tenir dans la servitude, ont eu intérêt à produire des chartes favorables à leurs prétentions. Ils ont alors invoqué des actes de 1131, 1208, 1267, 1271 et peut-être encore d'autres, et ce sont précisément ces chartes dont l'authenticité paraît suspecte.

Remarquons cependant que l'acte de fondation de Frienisberg, en 1131, a existé en original aux archives de ce monastère, puis à celles de l'Etat de Berne, car il est inventarié comme existant en original, et M. de Zeerleder en a copié le

avec des cailloux et des moellons de pierre molassique, parce que le calcaire était rare. Cette rareté de matériaux propres à construire des murs a amené la prompte démolition de tous les châteaux de cette contrée, dont on a pris les débris pour bâtir les maisons du voisinage.

sceau qu'il regarde comme un des plus anciens de ces archives. Mais ce document ne s'y trouve plus et il n'en reste qu'une copie du 14^{me} siècle.¹⁾ On se demande ensuite s'il est bien possible que les actes dont on vient d'indiquer les dates, aient été fabriqués sans qu'il y ait quelque chose de vrai dans leur contenu ? D'où il pourrait arriver que les moines n'auraient altéré que certains passages, pour les rendre favorables à leurs intérêts, en copiant les actes originaux et en imitant leurs sceaux ; ou bien encore en réunissant dans ces documents nouveaux ou fabriqués des souvenirs, des faits, des personnages, tels que leurs adversaires ne pouvaient en contester l'existence. Car s'il en avait été autrement, si les moines avaient inventé des personnages imaginaires et dont les noms, les possessions et les droits ne se fussent pas trouvés dans d'autres documents, n'eussent pas été connus dans les souvenirs des gens du pays, ils auraient été promptement convaincus de faux.

En effet, leurs prétentions, basées sur les actes actuellement suspects, ont été alors admises et ce n'est que fort tard que les habitants de la contrée intéressée ont pu racheter ou s'affranchir des servitudes pesant sur eux par suite des termes de ces documents, mais cet affranchissement n'a pas eu lieu par suite d'une reconnaissance de l'altération ou de la fausseté de ces actes.

Après ces observations nous croyons pouvoir faire usage de ces actes, comme documents historiques, et sous toutes réserves, en remarquant que nous ne sommes pas le seul qui, dans un cas pareil, ait admis des chartes de cette nature par les motifs mêmes qu'on vient d'indiquer.

²⁾ M. Trouillat qui avait obtenu des renseignements de M. de Stürler sur ces mêmes actes, et en particulier sur celui :

¹⁾ Transsumptum de 1368.

²⁾ Trouillat. T. I, p. XXXVIII. — Il est possible, qu'il n'y eut pas plus d'acte de fondation de Frienisberg, rédigé au moment même de cette fondation, que pour le monastère de St. Alban et pour plusieurs autres, dont l'existence n'est constatée que

de la fondation de Frienisberg, en 1131, présume que celui-ci a été fabriqué une vingtaine d'années après cette date et que l'acte de confirmation, que l'on croit de 1170, aurait été rédigé dans le but de faire admettre le premier. Il trouve que les termes équivoques de la confirmation ont pu être employés à dessein pour obtenir l'assentiment de la veuve d'Oudelard et de ses filles et qu'à cette époque Oudelard était déjà mort, tandis que les termes de l'acte et l'apposition de son scel pouvaient faire croire qu'il vivait encore.

Nous ne pouvons pas partager entièrement cette opinion, et nous devons seulement remarquer qu'on voit souvent des fondations et donations faites dans des tems déjà éloignés se trouver pour la première fois écrites et ratifiées bien des années après. D'autres actes sont commencés en un lieu par certaines personnes d'une famille et terminés dans un autre pour les faire admettre par d'autres intéressés. Ajoutons encore que des documents et des monuments postérieurs confirment plusieurs des faits mentionnés dans ces actes suspects. Telle est en particulier l'inscription de la tombe et des vieux tableaux de Fricnisberg, qui nomment le fondateur seigneur de Séedorf, comme la charte de 1131 l'appelle comte dit de Séedorf. Cependant le nécrologe de cette abbaye le nomme Oudelard de Thierstein, et ce document renferme des inscriptions nombreuses du 13^{me} siècle, époque où il a été commencé.

Nous allons actuellement analyser l'acte même de fondation.

par des actes de confirmation faits plus tard. Car il en arriva de la sorte à St. Alban et ce ne fut que vers 1090 que Bourcard, Evêque de Bâle, déclara qu'il avait fondé en 1083 ce monastère, *pro suarum negligentiarum correctione*, — dans cet acte on ne voit point de traces ou de souvenirs de Grandval, mais seulement des guerres et des troubles de cette époque.

¹⁾ Udelard, comte de Sée Dorf, et sa femme Adélaïde, du consentement de sa mère Cunza, pour le repos de son âme et de celles de ses parents et de ses fils, ont offert à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie, leur terre allodiale appelée Frienisberg, dont ils fixent les limites, afin d'y fonder un monastère de l'ordre de Citeaux. Ils y ont ajouté divers droits et jouissances sur leurs terres environnantes, laissant à leurs hommes ou vassaux la faculté de disposer de leurs biens en faveur du nouveau monastère, et accordant de plus au moines la propriété du lac de Sée Dorf dépendant de la possession des donateurs et compris dans la marche (marchia) de Sée Dorf. Cet acte est fait entre les mains de Chrétien, abbé de Lucelle,²⁾ sous le pontificat d'Innocent, Lothaire étant roi des Romains, l'église de Constance gouvernée par l'Evêque Udalric et le duché de Bourgogne sous la régence du duc Conrad. Témoins les deux curés Meffride de Sée Dorf, Hugues de Ratolfingen, Chonon de Granges, Offon de Trachselwalt, Oton et Chuno de Jegistorf, Ulric de Telsperg, Immon de Lyss et beaucoup d'autres de la maison (famille) du fondateur.

Le scel en cire attaché à l'acte porte pour inscription Odelardus comes de Sogron. Dans le champ du scel, de forme assez particulière, étant rond dans le haut et se terminant en pointe, on voit un cavalier vêtu d'une tunique, peut-être une cotte de mailles, la tête casquée, tenant de la main gauche un bouclier rectangulaire de forme allongée, sans signes héraldiques, et une épée de la main droite.

¹⁾ Cette chartre a été publiée par Schœpflin, Hist. Zæringo-bad. T. V. p. 75, par M. de Zeerleder et par M. Trouillat, T. I, p. 261.

²⁾ Ce furent les Bernardins de Lucelle qui envoyèrent la première colonie à Frienisberg. Elle se composait de 12 moines, nombre ordinaire en pareil cas, et en souvenir des 12 apôtres. Buchinger, p. 128. — Il dit à cette occasion que cette filiale fut fondée en 1138 par les comtes de Thierstein et en second lieu par Vido, Evêque de Lausanne de 1129 à 1144. Ce doit être Gui ou Guido de Marlanie, Ev. de Lausanne de 1129 à 1144.

Un autre acte, sans date certaine, sert de confirmation au précédent. Les uns le placent de 1180 à 1183, d'autres vers 1170, mais on ne peut guère le reculer aussi loin sans donner au comte Oudelard un âge inusité.¹⁾ Il est conçu dans les termes suivants :

Adélédis, femme de Oudelard, étant venue à Frienisberg au tems où elle avait déjà donné ce même lieu à la sollicitation de Wilhelm, alors abbé d'Alberive,²⁾ a reconnu, en présence du dit abbé et de plusieurs autres personnes, le don que son mari, le comte Oudelard, avait fait longtems auparavant à la maison de Frienisberg ; car le dit comte avait donné ce lieu de Frienisberg de son propre alleu, par des limites déterminées,³⁾ du consentement de sa mère Cunicia et de sa femme, la dite Adélédis, pour qu'il y soit établi un monastère de l'ordre des Cisterciens ; et ainsi qu'il est d'usage chez les fondateurs de telles abbayes, il avait donné à celle-ci toutes ses terres voisines, tant en plaine qu'en forêts, ou en édifices et pâturages pour toutes sortes d'animaux, déclarant que si quelqu'un portait quelque préjudice aux champs ou aux prés appartenant à Frienisberg, il devrait le réparer intégralement ; que si des hommes du comte voulaient faire quelque don au monastère, il leur en accordait la pleine faculté.

¹⁾ Nous avons copié cet acte de l'original même, où le nom de la comtesse est toujours écrit Adélédis. Il a été publié par Neugart, T. II, p. 108, — par le *Solothurner Wochenblatt* de 1830, p. 157, — par M. de Zeerleder, T. I, p. 113, — par M. Trouillat, T. I, p. 351.

²⁾ L'abbaye d'Albaripa, au diocèse de Langres, aurait été fondée, selon *Gallia christ.*, T. IV, p. 833, en 1135 et l'abbé Wilerme serait mort en 1180. Wilhelme, abbé de Hauterive, apparaît de 1173 à 1180 et Hugo son prédécesseur en 1166, mais on ne connaît pas la date de sa mort. Elle a donc pu arriver peu après cette dernière date. — *Helvetia sacra* p. 178.

³⁾ Ces divers termes sont presque semblables à ceux de l'acte de fondation.

La dite comtesse Adélédís a donc reconnu ce qu'on vient de dire et l'a offert sur l'autel de Frienisberg, ¹⁾ en présence des témoins : les deux abbés d'Alberive et de Hauterive, appelés tous deux Willerme, de Willerme de Rocha, moine de Hauterive, et de deux autres moines d'Alberive, Chrétien et Rainard, de Teutinus, frère convers ; de deux prêtres séculiers, Burcard de Barberesche et Burchard de Séedorf, ainsi que des chevaliers Willerme de Bacwiler, Hugo du même village et son frère Radulfe ; Willerme de Lobsingen et Sigbourg, Burchard de Mettemberg. Ainsi que la comtesse mère, la dite Adélédís, avait doté la maison de Frienisberg, elle et son mari, le comte prénommé, de même les deux filles du dit comte, Berthe et Agnés, l'ont également approuvé par la main de l'abbé Willerme d'Alberive et ont été admises par lui à jouir du bénéfice de toutes les prières qui se font et se feront à Frienisberg. La même faveur a été accordée aux enfants, au père et à la mère, aux maris et aux prédécesseurs des dites dames, tant vivants que défunts. Témoins : Willerme, abbé d'Alberive, et Humbert, moine du dit lieu, Frédéric et Gérard, moines à Frienisberg, Bourcard, prêtre à Lucelle, Ebrald de Viviers, diacre ; Walter, chevalier de Sujères ; Burchard de Mettemberg, chevalier. Ces choses ont également été approuvées par Rodolfe, comte, fils de la dite Berthe, sous le témoignage du même Willerme, abbé d'Alberive, de Frédéric, moine et prêtre à Frienisberg, Burchard, prêtre de Barberesche, des chevaliers Conon de Hercena et Hugo de Viviers, et Conon, ministériel de Viviers.

Le scel appendu à cet acte est semblable à celui de la charte de fondation de 1131, qu'on vient de décrire, autant qu'on peut juger de ce dernier par le dessin qu'en a publié M. de Zeerleder, et dont nous avons pris copie dans ses manuscrits déjà en 1828.

¹⁾ Le tableau que Fæsi a encore vu à Frienisberg représentait précisément cette confirmation de la comtesse Adélédís.

Plusieurs passages de cet acte sont copiés mot à mot de la charte suspectée de faux et nous pensons qu'elle existait déjà alors. Le comte Oudelard n'y est pas désigné comme un homme mort, car le mot quondam ou quelque'autre semblable ne précède pas son nom dans les passages où il est rappelé. Nous croyons de plus que s'il eut été mort, on n'aurait pas fait usage de son scel. Ce document paraît avoir été fait à trois reprises et probablement écrit seulement après que chacun des membres de la famille du comte Oudelard de Sogren eut ratifié la fondation du monastère par devant des témoins plus ou moins différents, mais parmi lesquels l'abbé d'Alberive joue le rôle le plus important sans qu'on puisse expliquer le motif de son intervention et même de sa présence dans un monastère aussi éloigné de celui qu'il administrait.

Il est à présumer qu'alors le comte Oudelard était absent et que le mari de la comtesse Berthe était mort, puisqu'il n'a pas été appelé à approuver l'acte.

Ce document indique également que la comtesse Agnès était mariée et mère, puisque les deux sœurs demandent des prières pour leurs enfants, leur père et leur mère, et leurs maris tant vivants que morts.

Dans cette confirmation il n'est pas fait mention du don du lac de Séedorf, fait en 1131, aussi plus tard on verra les comtes de Thierstein en revendiquer la possession.

¹⁾ Sans rapporter toutes les opinions qu'on a émises au sujet de la date et des causes qui ont provoqué cet acte, son but nous paraît évident.

Il s'agissait de faire confirmer la fondation de Frienisberg par les enfants d'Oudelard, qui n'apparaissent pas en 1131, car alors le comte ne parle que de ses fils défunts, et surtout de le faire corroborer par la comtesse Adélédis. Dans l'inter-

¹⁾ Neugart, T. II, p. 108. — Zeerleder, T. I, p. 113. — Trouillat, T. II, p. XXXVIII.

valle des deux actes il était certainement survenu quelque événement dans la famille d'Oudelard, soit que la mort de l'époux de Berthe eut occasionné des craintes pour le partage de la succession du comte de Sogren, soit que l'âge avancé de celui-ci ait engagé les moines à faire ratifier la fondation de leur monastère par les héritiers du comte, encore de son vivant.

On doit se rappeler que déjà en 1152 la succession d'Oudelard ne paraissait pas d'un partage facile, puisque l'Empereur Frédéric I dût s'occuper de régler à l'avance comment le plus proche héritier de ce comte lui succéderait dans la possession de l'avouerie de Beinweil.

Il nous paraît surtout probable que les biens donnés à Frienisberg, tout allodiaux qu'ils étaient, ne provenaient point du patrimoine d'Oudelard, car ils ne pouvaient nullement faire partie du district de Sogren. Ils avaient sans doute été apportés dans sa famille soit par sa mère Cunza, dont le nom était commun dans la maison d'Oltingen, soit par sa femme Adélaïde. Delà vient que le consentement de ces dames est rappelé avec tant de soin dans les deux actes qu'on vient d'analyser. Ces domaines dans cette contrée venaient évidemment d'une alliance avec quelque dynaste voisin; c'est pourquoi Oudelard, dans le premier acte et dans les monuments, prend le titre de comte dit de Séedorf, parce qu'il s'agissait des possessions dépendant de la seigneurie de ce nom, et qu'il conserve cependant son titre et son sceau de comte de Sogren. Aussi nous croyons que l'une ou l'autre de ces dames était issue de la maison d'Oltingen.

Le comté d'Oltingen ou de Barga, car ces deux localités sont voisines et on ne connaît de château qu'à Oltingen, était un démembrement de celui de Bipp, qui avait dû s'opérer sous la régence des rois de la Bourgogne transjurane. Il s'étendait sur une grande partie du Séeland, s'appuyant à l'Aar et à la Sarine; c'est sur la rive droite de cette rivière que se trouve Oltingen, et ses dépendances de Barga s'avançaient vers le nord jusqu'à la vallée de Delémont, comme le prouvent plusieurs actes de Grandval.

Le comté de Barga fut à son tour démembre et il se forma de ses débris plusieurs autres seigneuries, dont la plus importante resta Oltingen, puis on vit naître celle de Fenis ou Hasenbourg, sur la rive droite du lac de Bienn, et d'elle sortit la maison de Neuchâtel. Alors aussi apparaissent les seigneuries de Thyr et de Sédorf, mais dans le principe toutes dépendaient du même Seigneur. Bourcard ou Buc, comte d'Oltingen, exerçait la comitè de Barga; il mourut vers 1072. Son fils Cuno ou Conrad hérita du comté d'Oltingen et obtint, en 1082, de l'Empereur Henri IV l'investiture du château d'Arconciel dans le pays d'Ochtlanden, dépendant du comté de Thyr, et comprenant, selon M. de Gingins, l'investiture de ce comté même.¹⁾

Cuno était un des zélés partisans de Henri, et ses proches parents, les Evêques de Bâle et de Lausanne, le secondèrent dans les guerres qu'il eut à soutenir dans la Transjurane. Il mourut vers 1107, ne laissant, selon les uns, qu'une seule fille du nom de Régine, mariée à Rainaud II, archicomte de la Haute-Bourgogne, et sa mort arrêta le cours de la puissance toujours croissante de la maison d'Oltingen divisée en plusieurs branches dont on vient d'indiquer les noms. Nous n'osons avancer avec certitude que Cunza, mère d'Oudelard de Sogren, et dont le nom dérive de Cunzo ou de Conon, soit sœur de ce comte d'Oltingen, mais certainement elle, plutôt qu'Adélaïde, femme d'Oudelard, était de la maison d'Oltingen, car il est évident qu'Oudelard n'était point un membre de cette famille et que ses possessions, en 1131, dans les domaines des Oltingen, ne pouvaient provenir que d'une alliance avec eux par

¹⁾ Mém. et docum. de la Suisse romande, T. I, p. 28, 44, 47. — Zeerleder T. I, p. 47. — Extrait de la généalogie des comtes de Neuchâtel par M. F. Steck de Lenzbourg. — Recueil de chartes par le chanoine Fontaine, acte de 1083. „Castrum arconciacum cum ipsa villa posita in pago qui dicitur Ohtlanden, in comitatu Tirense.

sa mère ou par sa femme. Cette opinion est également partagée par M. de Stürler. ¹⁾

Lorsque plus tard on voit les comtes de Thierstein héritiers des Sogren, dans cette contrée, disposer des terres des environs de Sédorf et de Sédorf même, comme leurs ancêtres les avaient possédées depuis quatre cents ans, soit par dot, dons, ou autre manière, on comprend encore mieux le but de la confirmation de Frienisberg par les comtesses de Sogren. La possession des domaines de Sédorf par les comtes de Thierstein, dès le commencement du 13^{me} siècle, a fait croire à plusieurs auteurs que le comte Oudelard était de la maison de Thierstein, tandis qu'il nous paraît évident que l'époux de Berthe était un comte de Thierstein, car leur fils appelé Rodolphe est certainement le comte Rodolphe de Thierstein qu'on voit figurer dans plusieurs actes, à la fin du 12^{me} siècle, et qui était avoué de Beinweil en 1190, à titre du plus proche héritier d'Oudelard, selon les termes du diplôme de 1152. Berthe ayant ainsi épousé un comte de Thierstein, on doit rejeter l'opinion qu'Oudelard était la souche de cette famille, car ni lui, ni sa mère Cunza, ni sa femme Adélaïde, ne pouvaient être de la maison de Thierstein : on était alors trop sévère pour les mariages entre parents à un degré aussi rapproché que celui qui aurait existé entre Berthe et son époux. Dès lors Cunza, plutôt même qu'Adélaïde, devait être issue d'une des branches de la maison d'Oltingen.

M. Steck de Lenzbourg croit que Conon d'Oltingen, en 1082, a eu deux filles, dont l'aînée, Régine, épousa, comme on l'a déjà dit, un comte de Bourgogne, et la seconde fut

¹⁾ Lettre du 20 Novembre 1854. — Le nom de Chunza apparaît à la même époque dans la famille des comtes de Lentzbourg, comme on peut le voir dans le nécrologe d'Einsiedeln cité par M. Herrgott, T. III, p. 833. Arnolphe, comte de Lentzbourg, avait épousé Cuonza de Althuron et leur fils Werner fut abbé d'Einsiedeln en 1122. Le nécrologe de Muri nomme ces mêmes personnages à la même date.

mariée à Pierre de Glane. Adélaïde, femme d'Oudelard de Sogren, aurait-elle été leur sœur, ou bien Cunza, mère du comte, leur tante et la sœur de Conon? c'est ce qui est extrêmement probable, sans qu'on puisse décider quelle de ces deux opinions est la véritable. Pierre de Glane et Emma d'Oltingen eurent quatre filles, dont l'aînée, Emma, était déjà l'épouse de Rodolphe d'Arconciel en 1146. En 1170, elle partagea avec ses sœurs les biens provenant de son père, Pierre de Glane. Ulric, fils d'Emma de Glane et de Rodolphe d'Arconciel apparaît déjà en 1146, avec sa femme Berthe dont la famille n'est pas connue et qu'on a prise pour Berthe, fille d'Oudelard, comte de Sogren.¹⁾ Il en eut trois fils dont l'un, Rodolphe, est déjà cité dans un document de 1158. Ulric d'Arconciel, seigneur de Neuchâtel, et sa femme Bertha, vivaient encore en 1191;²⁾ ce qui nous fait dire de plus que cette Berthe n'était pas la fille d'Oudelard, car les termes de l'acte de confirmation de Frienisberg font entendre que l'époux de Berthe de Sogren était déjà mort à cette époque, et l'on voit ensuite par les actes subséquents que les Neuchâtel n'héritèrent point des domaines et des droits des Sogren dans les environs de Frienisberg et de Séedorf, tandis que ces possessions se trouvent peu après entre les mains des comtes de Thierstein, qui ne pouvaient les posséder qu'ensuite d'une alliance avec les Sogren.

La ressemblance des noms et le rapprochement des dates ont pu facilement occasionner cette opinion sur la famille de Berthe, épouse d'Ulric de Neuchâtel et même de Rodolphe, en

¹⁾ Mittheilungen d. antiquar. Ges. v. Zürich. — Mém. de M. Dubois de Montpeireux, T. V, p. 15, 17. — Cet auteur appelle constamment cette dame Berthe de Granges. — Elle apparaît dans les actes de 1179 à 1225. — Ce ne peut donc pas être Berthe de Sogren. Ulric, son époux, mourut de 1225 à 1226. Matile, No. 82.

²⁾ Matile, monuments de Neuchâtel. — Dissertation sur l'église collégiale de Neuchâtel, p. 30, 31. Ulric régna de 1147 à 1190.

même tems que Berthe, fille d'Oudelard, était épouse d'Ulric de Thierstein et mère de Rodolphe. ¹⁾

Toutefois nous devons rapporter textuellement un passage d'une lettre de M. de Stürler à ce sujet : „Aux termes de 1173 (confirmation de Frienisberg) Oudelard de Sogren avait deux filles mariées et mères, Bertha et Agnès. Les gendres du comte ne sont pas nommés, autre lacune très fâcheuse. On croit généralement que le fils de Berthe, Rodolphe, est un comte de Thierstein. Je suis plutôt porté à y voir Rodolphe, fils aîné du seigneur Ulric de Neuchâtel, et de Bertha, dont il est fait mention dans plusieurs chartes à dater de 1158. (Matile, T. I, N° 18.) Ce Rodolphe mourut avant sa mère, vers 1193, et son frère Ulric fut le premier seigneur de Neu hôtel qui se nomma comte et exerça plus tard réellement les droits de Landgrave de Bourgogne circa Ararim, anciennement Oltingen. ¹⁾ Jamais les Thierstein ne tinrent ce comté, ni immédiatement après la mort d'Oudelard de Sogren, ni sous le Rectorat de Berthold V, ni plus tard. „Mais en revanche, en 1208, on les trouve en possession de Frienisberg fondé par le dit Oudelard. Par conséquent ils étaient ou descendants d'une ligne collatérale de la maison d'Oudelard, ou petit-fils de celui-ci, peut-être par Agnès, sa seconde fille.”

M. de Stürler a fait, comme nous, des efforts pour rechercher l'origine de ce comte Oudelard et la descendance de ses filles, mais après ce qu'on vient de dire il ne paraît pas possible d'admettre son opinion. ²⁾ M. Trouillat dit que les

¹⁾ Le comte Oudelard de Sogren, soit qu'il eût été beau-frère ou gendre de Cunzo ou Cuno d'Oltingen, a pu occuper la charge de Landgrave qu'avait possédé ce comte. Mais après sa mort les comtes de Neuchâtel, également héritiers de Cuno, par Emma de Glane, ont facilement pu obtenir cette charge à l'exclusion des Thierstein, qui toutefois ont obtenu les domaines provenant d'Oudelard et avant lui des Oltingen.

²⁾ Trouillat, T. II, p. XXXIX. D'après une lettre de M. de Stürler.

terres soumises à la juridiction d'Oudelard ne comprenaient rien moins que le Landgraviat de Bourgogne, mais nous ne voyons ce fait constaté par aucun acte. La charge de Landgrave circa Ararim possédée à la fin du 12^{me} siècle par Rodolphe de Neuchâtel, semble provenir de la succession de sa grand-mère Emma de Glane et du partage de la succession de Pierre de Glane en 1170, précisément vers le tems où Oudelard de Sogren dût cesser d'exister. ¹⁾ Boyve nous dit que lorsque le Roi Conrad II prit possession du royaume de la Bourgogne transjurane, en 1035, il confia le gouvernement en Suisse à un comte de Glane, issu de la maison de Vienne, et que ces comtes gouvernèrent cette province jusqu'en 1126.

A l'exception du Landgraviat précité qui ne paraît nullement avoir appartenu à Oudelard, aucun des domaines de ce comte, dans l'ancien comté d'Oltingen, ne passa à la maison de Neuchâtel, ce qui aurait eu lieu si sa fille Berthe avait épousé Ulric de Neuchâtel. Mais au contraire les terres de la seigneurie de Séedorf passèrent de suite aux Thierstein, avec d'autres dans l'Evêché de Bâle, qui tous peu auparavant appartenaient à Oudelard. ²⁾ Une autre partie seulement, dans l'Evêché de Bâle, passa aux comtes de Ferrette.

Les terres de Séedorf ne furent pas le seul appanage d'une des descendantes de la maison d'Oltingen, Cunza ou Adélaïde, on doit encore y ajouter le comté ou plutôt la seigneurie de Thyr, dont les comtes de Thierstein, par suite de leur alliance

¹⁾ Boyve, annales de Neuchâtel, T. I, p. 116, 138, 176. — Matile, T. I, p. 105. — Collection du chanoine Fontaine, T. I, p. 242, année 1146.

²⁾ Les comtes de Thierstein possédaient, en 1346, le droit de patronage de l'Eglise de Lengnau et en 1361 celui de l'Eglise de St. Benoit à Bienne. (Hist. de Bienne par M. Blösch, p. 40.) Ces droits seraient-ils provenus du comte de Sogren? c'est ce qu'on ne saurait prouver, mais M. Blösch, p. 159, dit que les Thierstein possédaient depuis un tems immémorial cette avouerie de l'Eglise de Bienne à titre de fief de l'Evêché de Bâle.

avec l'une des héritières d'Oudelard, devinrent alors les possesseurs. Sous ce rapport M. de Mülinen et d'autres auteurs avaient raison de dire que les comtes de Thierstein étaient issus des comtes d'Oltingen, et les Thierstein pouvaient à leur tour dire dans leurs actes de la fin du 13^{me} siècle que leur famille était en possession de Séedorf depuis plus de 400 ans.

Mais quel que soit le rapprochement du nom de Thyr de celui de Thierstein, on ne peut confondre ensemble les comtes qui portèrent ces deux noms. Il est positif, comme on l'a déjà dit, qu'en 1082 le comté de Thyr était compris dans les domaines des comtes d'Oltingen, dont les terres occupaient une vaste étendue dans l'Uchtland, sur la rive gauche de l'Aar et même sur la rive droite. ¹⁾ La château de Thyr, selon les uns, était bâti sur l'emplacement actuel de l'hôtel de ville de Fribourg. On l'appelait jadis la seigneurie et il fut démoli en 1464. Selon les autres, il était situé dans la même ville, sur la place qu'occupe l'hôtel de Zæringen près du pont suspendu. Dans les deux cas il se trouvait sur la rive gauche de la Sarine et sur les bords d'un précipice. Les Thierstein conservèrent ce château jusqu'au 15^{me} siècle et alors ce domaine avait encore des dépendances ou des droits assez étendus, selon qu'il apparaît par des actes de 1441 à 1445. Outre des fiefs et des dîmes depuis Courtepin jusqu'à Roesingen, Rœmerswil, Délalet et Planfayon, les comtes de Thierstein avaient des possessions encore plus haut sur la rive droite de la Sarine. ²⁾

Dans le tems même où le comte Cuno d'Oltingen recevait de l'Empereur Henri IV ce même comté de Thyr, il existait déjà un comte de Thierstein qui apparaît dans la Suisse orientale parmi les membres de la famille de Habsbourg, ayant

¹⁾ Mém. et docum. de la Suisse romande. Rectorat de Bourg., T. I, p. 101. — Revue suisse, T. I. p. 523 et 528. — Collocation du chanoine Fontaine, H. H. p. 283. — Lettre de M. de Mülinen, 1828. — Solothurner Wochenblatt, 1829, p. 740, année 1434.

²⁾ Collection du chanoine Fontaine, au lieu déjà cité.

épousé Ita, fille de Werner II, 1082 à 1091. ¹⁾ Il paraît qu'il en eut trois fils : Werner, en 1114, qui portait le nom de son grand-père maternel ; Rodolphe qui épousa N. de Nellenbourg, et que Lutz croyait frère d'Oudelard de Sogren, et enfin Ulric qui doit être l'époux de Berthe, fille d'Oudelard. ²⁾ Le château primitif des comtes de Thierstein était près de Wittnau ; ses ruines sont à peu de distance de celles du vieux Habsbourg, première demeure des comtes de ce nom, qui plus tard allèrent bâtir le nouveau Homberg, à trois lieues et demie plus au sud. Le rapprochement des anciens Thierstein et Homberg fait penser que les deux manoirs et leurs dépendances appartenaient à une même famille, qui se divisa plus tard. ³⁾

Le vieux Thierstein dans le Frickthal devait certainement exister au tems du premier comte Rodolphe et par conséquent ce ne peut être le château de Thyr dans l'Uchtland, d'où proviennent ces comtes de la Suisse allemanique.

Les annales de Beinweil disent bien avec assurance que les comtes de Thierstein sont issus de ceux de Vrobourg, et ceux-ci des comtes d'Alsace, avoués de Grandval, mais on n'en voit pas la preuve. Il est toutefois certain que les Thierstein étaient de haute origine pour que l'un d'eux, dès le 11^{me} siècle, put épouser une comtesse de Habsbourg, bien réellement issue des comtes d'Alsace, et dès lors aussi on comprend que le fils de ce comte ait pu choisir pour femme la fille d'Oudelard, comte de Sogren.

⁴⁾ L'origine des comtes de Vrobourg offre les mêmes difficultés. Boyve les fait descendre de Bourcard, duc de Suabe

¹⁾ Tschudi, chron., T. I, p. 34, 39. — Schœpflin, *Alsatia illustr.* T. II, p. 465, 470 et suiv. — *Historia Zæringo-badensis* T. V, p. 73, année 1130.

²⁾ Lutz, *Geschichte der Herrschaften Birseck und Pfeffingen*, p. 317, 318. — M. de Mülinen regarde cet Ulric comme l'époux de Berthe de Sogren.

³⁾ Acklin, p. IV et V. C'est également l'opinion de P. Anselme Dietler.

⁴⁾ Boyve, *annales de Neuchâtel*, T. I, p. 91.

et comte de Vrobourg, en 918, soit du père de Berthe, reine de Bourgogne. Cette opinion partagée par d'autres auteurs n'est nullement certaine. Quant à ce Nogerus, comte de Vrobourg-Sogren, présumé avoué de Grandval, vers 1075, selon Mercklein, fondateur de Beinweil dix ans plus tard, mort et enterré dans cette abbaye vers l'année 1100, il n'apparaît dans aucun acte avec le titre de comte de Vrobourg, ce ne sont que les annales de Beinweil, de ce lieu où il devait être bien connu, puisqu'à côté de lui on avait enterré sa femme et sa fille, qui le désignent expressément pour un comte de Vrobourg. Les annalistes lui donnent une sœur du nom d'Adélaïde regardée comme la même personne que la femme d'Oudelard de Sogren. On a vu que sa fille aussi appelée Adélaïde avait épousé un noble de Rappolstein.

A cette époque vivaient quatre comtes de Vrobourg, dont les actes font positivement mention sans qu'avec aucun d'eux figure le nom de Nogerus. Ce sont Adalbert de 1090 à 1096; Hermann de 1096 à 1102; Louis aux mêmes dates que le précédent, tous trois frères, et Rodolphe regardé par Acklin comme la souche des comtes de Thierstein.

Après eux vient Adalbert II, en 1114, qui confirma les privilèges de Muri — 1125, 1130. Il fonda Schoenthal avec sa femme Sophie et avec ses fils. Il eut un frère ou un cousin Ulric en 1114 et Adalbéron, Evêque de Bâle de 1131 à 1141. Nous ne suivrons pas plus loin la généalogie des comtes de Vrobourg, mais nous devons ajouter que si le nom de Nogerus n'apparaît dans aucun acte avec les comtes précédents, nous n'y avons pas vu davantage figurer avec eux Rodolphe, ni comme comte de Vrobourg, ni comme comte de Thierstein, non-obstant l'assertion d'Acklin, d'où l'on doit présumer que les Thierstein sont d'une autre famille ou qu'ils n'appartiennent aux Vrobourg qu'à un degré plus éloigné que celui indiqué par les annales de Beinweil.

Remarquons encore un fait relatif à Nogerus : si ce personnage a été le premier avoué de Beinweil, comme le dit Acklin, il semble qu'il devait être d'un âge ou d'un rang su-

périeur à Oudelard, cofondateur, qui paraît avoir même fourni le terrain sur lequel on bâtissait le monastère. Était-il l'oncle d'Oudelard? Mais alors de quelle famille descendait-il lui-même?

VII. Recherches sur les avoués de Grandval.

Ces recherches sur les Vrobourg et les Thierstein nous amènent à examiner quelles pouvaient être les autres relations de parenté entre les Sogren et Ulric, dit d'Egisheim, et Bourcard d'Asuel, qu'on a vus avec Oudelard et Nogerus parmi les spoliateurs de Grandval et les fondateurs de Beinweil. Cet examen servira en même temps à la recherche de l'origine des Sogren, car jusqu'ici on voit bien apparaître deux comtes de ce nom, dont l'un dispose d'une terre importante sur le Rhin, au-dessous de Bâle, dans la haute Alsace, en même tems qu'il prend le titre de comte de Sougere, et dont l'autre est possesseur de vastes domaines touchant aussi à la haute Alsace, en même tems qu'il possède des seigneuries non moins importantes dans le Landgraviat de Bourgogne, dans une contrée appartenant peu auparavant aux comtes d'Oltingen. Toutefois la date des événements et des actes précédents nous conduira à voir plus tard s'il n'y a pas eu deux comtes du nom d'Oudelard, car le spoliateur de Grandval, vers 1075, ne peut être le même personnage que le fondateur de Frienisberg qui devait encore exister vers 1170.

Comme c'est dans les annales de Moutier-Grandval que ce comte apparaît pour la première fois avec le titre d'avoué de cette abbaye, c'est aussi de ce point qu'on doit partir pour rechercher son origine.

Cette avouerie, ainsi qu'on l'a vu précédemment, appartenait à la descendance des fondateurs, les ducs puis les comtes d'Alsace. Jusque vers l'an mil, on a en quelque sorte pu suivre